

Les Camps Inter Jeunes de l'Est

CIJE

Projet Pédagogique Cré Action 2022

N°0420395SV000421

Directrice : Marie PIRO

Directrice adjointe : Coralie CLERT

Où : Saint-Just en Chevalet (42)

Quand : du 15 au 28 juillet 2022

Modalité d'arrivée : Parents, transport avec membre du QG, bus depuis Lyon

Comment : en pleine nature sous Tentes

Les camps CIJE regroupent 4 **camp**s différents :

- **Déclic** pour les jeunes aventuriers de 11 à 13 ans
- **Sac 'Ado** pour les explorateurs infatigables de 13 à 16 ans
- **Horizon** pour tous les engagés friands de solidarités de 13 à 15 ans
- **Cré' Action** pour ceux de 15 à 17 ans qui sont désireux de monter leurs propres projets

Les CIJE est une association de loi 1901 qui existe depuis plus de 30 ans. Les CIJE font partie de la famille Salésienne et adhère grandement à la pédagogie de Don Bosco.

➤ Quel est le Projet éducatif (P.E) des CIJE ?

Le projet éducatif porté par les CIJE prône la bienveillance, le jeune y est au cœur des réflexions du P.E.

Ce jeune se voulant unique, il sera accompagné dans toute sa singularité afin qu'il puisse trouver son équilibre.

Les CIJE ont des valeurs, et celles-ci seront mises en œuvre sur les camps, auprès des jeunes, des animateur.rices, des directeur.rices, mais également des membre du Quartier Général (QG).

Mais quelles-sont-elles ?

- Que le jeune puisse continuer à se **construire, s'épanouir, s'autonomiser**
- Le **jeu** est le facteur clé pour susciter la **curiosité, l'amusement, l'envie d'apprendre**, de développer sa **créativité, son engagement, sa coopération...**
Des temps de réflexions seront également au rendez-vous pour que le jeune puisse mieux se recentrer sur lui et sur ce qui l'entoure.
- La vie n'est pas seulement humaine, les CIJE désirent que le jeune puisse découvrir et apprendre à être plus **en harmonie** avec la **nature** et son **environnement**. Les CIJE ne proposent donc pas d'activités de consommation et/ou à gros budget.
- **La laïcité** : permettre aux jeunes d' « oser les débats pour apprendre à vivre ensemble, croyants et non-croyants, dans le respect mutuel, sans chercher à convaincre » (Projet éducatif CIJE www.interjeunes.info).

➤ Quelles-sont les moyens pour répondre à tout cela ?

Moyens matériel :

- Le **Quartier Général** est un lieu en dur, « comme lieu de ressources au service des camps ». C'est le lieu où les animateur.rices et directeur.rices peuvent se reposer sur leurs jours de congés une fois par semaine. C'est également là que les jeunes vont pouvoir arriver le tout premier jour des camps. Toute l'intendance et la gestion du matériel se déroulera au Q.G. grâce à des bénévoles au service des camps.
- Des **tentes** différentes en fonctions des besoins : pour dormir, jouer, se reposer, faire à manger, mais aussi pour les sanitaires avec des tentes douches et leurs poches d'eau solaire ainsi que des toilettes sèches.
- Un **point d'eau potable** est situé à proximité du terrain.
- Du **matériel pédagogique**, permettant de pouvoir bricoler, se déguiser, organiser des jeux, des GRANDS jeux...

Moyens humains :

- **Une équipe support**, plus communément appelée « **Membres du QG** » est présente au QG et est coordonné par la **directrice général** Marie Piro.
La directrice général a également un rôle central de coordination des 4 camps afin de s'assurer du bon déroulement de ceux-ci.
- Une **équipe spirituel** composé de pères, de frères et de sœurs Salésien.nes. Les pères Dominik et Daniel ainsi que sœur Michèle seront les garants de la spiritualité porté par les CIJE.
- **Une équipe éducative** composé de :
 - **Une directrice de camp : Coralie CLERT**
La directrice a pour mission de rédiger le projet pédagogie avec toute l'équipe d'animation. Elle prend soin des animateur.rices pour qu'ils puissent prendre soin des jeunes. Elle n'oublie évidemment pas de prendre grand soin des jeunes. Dans directrice, il y a direction et par extension organisation, c'est donc elle qui est la garante de la bonne organisation du camp ainsi que de

l'assurance d'un bon maintien du cadre du camps (on parle ici du respect des règles, des autres...). Elle a également un rôle de formatrice auprès de l'équipe d'animation.

- **Des animateur.trices : Nina FOURT, Jacques LATHUILE**

Une animatrice titulaire du PSC1 sera la **responsable sanitaire (RS) : Nina**. Son rôle consistera à effectuer le suivi sanitaire des jeunes, veiller à la tenue de la trousse à pharmacie et du carnet de suivi ainsi qu'à la gestion des traitements des jeunes. La RS devra également communiquer à la directrice tout ce qui concerne la santé des jeunes.

Nous tenons à rappeler que les médicaments ne pourront être donné sans ordonnance (le doliprane compte également parmi les médicaments à pouvoir être délivrer uniquement avec une ordonnance).

- Un animateur sera également **responsable matériel (RM) : Jacques**. Celui-ci doit veiller au bon fonctionnement du matériel et des tentes, il devra par exemple vérifier si les tendeurs des tentes sont bien tendu ou encore si le matériels nécessaire au montage et démontage des tentes est toujours présent.

Les fonctions de l'équipe d'éducative :

- Elaborer un programme d'activité en lien avec le projet pédagogique
- Veiller à respecter le rythme des jeunes et à être à leur écoute
- S'assurer d'impliquer les jeunes dans la vie quotidienne et collective du camp
- Favoriser l'inclusion de tous
- S'assurer du bon respect des règles du camp
- Pouvoir communiquer et être à l'écoute des parents (notamment sur les journées de temps forts des camps).
- Avoir envie d'être avec les jeunes et de partager des moments forts avec eux.

« L'équipe éducative est là pour garantir la sécurité morale, physique et affective de tous les jeunes. Elle a également une mission de sensibilisation aux risques liées aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ; [..] elle

doit également accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets [...]. Elle a aussi pour mission de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité. [...] Enfin , elle veille notamment à prévenir toute forme de discrimination et apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés. »

➤ **Quels-sont les besoins des jeunes de 15/17 ans ?**

Il semble essentiel de rappeler dans un premier temps que les jeunes sont accueilli.es aux CIJE dans leur singularité. Les jeunes peuvent venir de tous horizons sociaux, géographiques, spirituels... Les jeunes peuvent également être des ancien.nes des CIJE, tout comme découvrir ces camps pour la première fois. Chaque jeune aura besoins de trouver sa place, c'est pourquoi l'inclusion de toutes sera primordial.

Les jeunes de 15 à 17 ans sont des adolescents et adultes en devenir. Tout adolescents à besoins de se sentir en sécurité, aussi bien affective que physique. Les adultes (animateur.rices et directrices) doivent se porter garent de celles-ci. La sécurité doit aussi être garantit au niveau du lieu de vie sur lequel ils se trouvent.

Les jeunes sont en train de construire leur identité. Celle-ci passe par les relations sociales qu'ils créent et nouent. Lorsque que le jeune développe son identité , il y a également une relation de « soi à soi » (André Comte-Sponville, Philosophe) qui se noue pour savoir ce qu'il veut être et devenir. Les camps CIJE sont fait pour favoriser ces liens en permettant notamment aux jeunes de développer leurs questionnements. Les jeunes vont pouvoir construire entre eux et avec les adultes une relation de confiance.

L'adolescence est également une période de la vie où l'on désire petit à petit s'émanciper de ses parents, ces 2 semaines de camps sont un moyen pour eux de continuer (pour les jeunes ayant déjà fait les CIJE) ou de découvrir cette autonomie encadrée et bienveillante durant 2 semaines.

Enfin, les adolescents ont besoins d'être reconnus, c'est pourquoi l'écoute de leurs besoins, de leurs projets et de leurs questionnements seront mis en œuvre tout au long des camps.

➤ Comment le séjour va-t-il fonctionner ?

« Créer et organiser les projets de vacances (15-17 ans). Bâtir un monde plus juste avec les autres, cela commence déjà dans la vie de tous les jours. Nous proposons aux jeunes de construire, eux-mêmes et avec les autres, leurs activités de vacances. Pour cela ils auront à agir, jouer, relire leurs expériences, respecter des règles construites ensemble, évaluer et valoriser leurs actions, échanger leurs compétences, se former entre eux, préserver, dépasser leurs limites. En résumé nous voulons que les jeunes soient les bâtisseurs de leurs vacances. »
[Site internet CIJE 2022]

La vie quotidienne sur le camp :

TDS (Temps de Découverte Spirituelle) : sont organisés par les animateur.rices et la directrice afin de permettre aux jeunes d'être dans la réflexion vis à vis de thématiques actuelles qui les concernent.

La relecture quotidienne : elle doit permettre aux jeunes d'exprimer leur ressenti sur la journée qu'ils viennent de passer ainsi que ce qu'ils pourraient vouloir voir être modifier dans le séjour. Ce temps est primordial et est fait pour que le jeune soit acteur de son séjour.

Le mot du soir : il permet de clôturer la journée en douceur en proposant une histoire, une parabole, un petit discours ... qui peuvent faire écho à la journée passée.

Temps de prière : proposé aux jeunes qui le souhaitent après la veillée.

L'organisation des tâches : les jeunes se verront confier différentes tâches de gestion de la vie de camp. Il s'agira pour eux d'aller chercher de l'eau au robinet à proximité du camps, de confectionner les repas du midi et du soir, de faire la vaisselle, de vérifier la propreté du camp... Tout cela dans l'échange, la bonne humeur et avec la participation des adultes.

Les temps de jeux :

Grands jeux : ils seront organisés et mis en place par les animateur.rices. Les jeunes pourront également en animer s'ils le désirent.

Veillées : organisées par les jeunes avec l'aide des animateur.rices.

Tout le long du camp : des activités courtes et variées de chants et de petit jeux ludique, de jeux de société pourront être proposés de manière spontanée.

L'autonomie :

Ce projet est mis en place par les jeunes, pour les jeunes. Ils pourront partir en dehors du camp durant 24 heures en complète autonomie. Les jeunes vont construire leur projet d'autonomie avec l'aide des animateur.rices et de la directrice. Ils devront imaginer et concevoir l'objectif de leur autonomie puis découvrir ou redécouvrir cette expérience forte.

Les moments forts des camps :

Durant ces deux semaines de camps, deux journées sont dédiées aux retrouvailles entre les quatre différents camps. Elles permettent de vivre un temps de collectivité et de découvrir ce que les autres vivent.

- **L'intercamps**

Après avoir été préparée dans chacun des camps au cours d'une demi-journée de jeux et de réflexion autour du thème de l'année, cette journée de rencontres est l'occasion pour tous les camps de se retrouver et de cheminer ensemble pour vivre ce temps fort inter-camps du début de séjour. Suivant les années, les activités sont différentes : rencontres de témoins pour débattre et réfléchir sur le thème de l'année, réflexion en groupe de jeunes de différent camps, grand jeu,... Ce cheminement se conclut par une veillée participative durant la quelle chaque jeune trouvera sa place.

- **La fête des camps**

Temps fort qui marque la fin des camps, la fête des camps permet aux jeunes de témoigner de ce qu'ils ont vécu pendant leur "Vacances Autrement". Cette journée, à laquelle sont conviés l'ensemble des parents, des amis de l'association et des personnes que les jeunes ont rencontrés pendant les camps, est préparé par les jeunes dans leurs camps respectifs. C'est l'occasion pour les jeunes de s'exprimer devant un public et de montrer à leurs parents ce qu'ils ont découvert, ressenti et compris pendant les camps.

➤ Les objectifs pédagogiques

- Respect des besoins des jeunes
- Rencontre de l'autre et découverte de soi
- Favoriser l'autonomie en renforçant les acquis et en découvrir des nouveaux
- Valorisation du respect du rythme des jeunes

➤ Quels sont les démarches pédagogiques ?

Tout ce qui apparaît précédemment dans « le déroulement du séjour » fait partie des démarches pédagogiques.

Les jeunes, comme les adultes, ont besoin d'un cadre leur permettant de connaître et savoir ce qu'il sera possible ou non de faire tout le long du séjour. Les règles de vie sont donc construites avec les jeunes afin de permettre à la vie du camp de bien se dérouler.

Cadre légal :

- Hygiène en cuisine : respecter au mieux le principe de la marche en avant. La nourriture est livrée tous les jours par le QG. Dans la préparation des repas, nous nous efforcerons au mieux de respecter les normes HACCP en tenant compte du fait que les camps sont sous tentes.
- Les tentes seront obligatoirement non mixte et chaque jeune devra avoir son couchage individuel. (Article R227-6 du CASF)
- L'alcool et la drogue sont strictement interdits tout au long du camp
- Les jeunes ne pourront pas sortir du lieu de campement sans avoir l'autorisation d'un.e animateur.rice ou de la directrice.
- « Nous laissons la libre gestion de l'argent de poche et des objets de valeurs aux jeunes. Toutefois, nous déclinons toute responsabilité si des affaires sont perdues ou volées ».

Le téléphone portable :

Il pourra être utilisé dans le cadre de recherches en lien avec les activités menés ou s'il est un outil indispensable au jeune pour lui permettre de s'inclure dans le groupe. Il n'y aura pas de chargement des téléphones des jeunes possible sauf dans le cadre de l'autonomie.

Le portable devra se trouver dans les tentes et ne pas être utilisé outre mesure que celles énoncés. Les CJE sont des camps ayant pour objectif de permettre la déconnection avec les médias, le monde virtuel etc....

Les moyens d'échanges (notamment si les parents veulent avoir des nouvelles de leurs enfants) pourront tout à fait être possible avec d'autres outils. ↪

La communication :

- La lettre aux jeunes : lettre reçu par les jeunes avant le camp, pour leur présenter les animateurs, leur donner envie de venir en camp et leur présenter le projet du camp.
- La lettre aux parents : lettre envoyée aux parents expliquant les modalités des camps en amont de ceux-ci.
- Le « Journal des camps » : il sera publié régulièrement sur le site internet des camps pendant toute la durée du camp afin que les parents puissent avoir un retour sur le déroulement des camps de leur(s) enfant(s).
- Courier postale : les jeunes ont la possibilité d'écrire et de recevoir des cartes postales, lettres ou colis (dans le respect des règles du camp).

Le temps du levé :

Le levé se verra échelonné. L'équipe ne réveillera pas les jeunes. Cependant ce sera à eux de se lever quand qu'ils auront une activité de prévue, à laquelle ils veulent participer. Le petit déjeuner sera disponible entre 7h et 10h10.

Animation de grands jeux dans les autres camps :

Les jeunes du camp Cré'Action pourront aller réaliser des animations de grands jeux auprès des autres camps. Ce qui leur permettra de s'essayer à l'animation et de s'amuser en amusant également les plus jeunes.

Journée type :

Horaires	Activités	Personnes garantes de l'activité
7h ↑↓ 10h	Lever échelonné/ petit déjeuner / Préparation de sa journée (brossage de dents...) TDS non obligatoire	Animateurs Animatrices Directrice
10h20	Fermeture du petit déjeuner	Animateurs Animatrices Directrices
10h30	Lancement de la journée : La relecture quotidienne	Animateurs Animatrices Directrice
10h45 ↑↓ 11h30	Activités en fonction du programme. (Grand jeu, préparation de l'intercamps / de la fête des camps, de l'autonomie, de grands jeux pour d'autres camps)	Animateurs Animatrices Jeunes
11h35 ↑↓ 13h	Temps de services	Jeunes (Adultes en support)
13h ↑↓ 14h	Repas	Jeunes (Adultes en support)
14h ↑↓ 15h	Temps de service, Temps libre/calme	Jeunes (Adultes en support)
15h ↑↓ 17h	Activités en fonction du programme. (Grand jeu, préparation de l'intercamps / de la fête des camps, de l'autonomie, de grands jeux pour d'autres camps)	Animateurs Animatrices Directrice Jeunes
17h ↑↓ 17h20	Goûter	Animateurs Animatrices Directrice
17h25 ↑↓ 18h30	Temps libre	Jeunes
18h30 ↑↓ 19h45	Temps de service	Jeunes (Adultes en support)
20h ↑↓ 21h	Repas	Jeunes (Adultes en support)

21h ↑↓ 22h	Temps de service	Jeunes (Adultes en support)
22h ↑↓ 23h	Veillée	Jeunes
23h	Mot du soir, couché dans le calme, + proposition d'un temps prière	Animateurs Animatrices Directrice
23h30	Extinction des feux	Animateurs Animatrices Directrice
23h45	Réunion en équipe	Animateurs Animatrices Directrice

➤ Les moyens d'évaluation du séjour

Le séjour sera évalué constamment par l'équipe éducative. L'ensemble de l'équipe à un rôle d'observation et d'analyse tout au long du séjour. Les réunions d'équipe organisés chaque soir sont notamment faites pour réguler et réadapter le séjour tout au long de celui-ci. Elle permet également de réaliser de petits bilans de notre pratique sur le terrain afin de réguler celle-ci.

De plus, les temps de relecture quotidienne permettent d'entendre la parole des jeunes et de réadapter si besoin les activités, le rythme de vie du camp etc.

Les temps d'échanges avec les parents lors de la fête des camps sont également des outils important pour recueillir l'avis des parents.

Nous avons une grande chance sur les camps CIJE. Elle n'est autre que les membres du QG, visitant régulièrement les camps, ont un regard extérieur à la vie quotidienne des camps. Ils sont donc une grande ressource à l'évaluation et à la possibilité de pouvoir prendre du recul si l'équipe éducative est confrontée à une difficulté.

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit au camp Cré'Action organisé par les CIJE. A ce titre, comme le prévoit la réglementation, il pourra être amené à partir en autonomie, sans animateurs, selon le projet éducatif de l'association et le projet pédagogique du camp.

Les jeunes seront amenés à partir en équipes, hors du lieu de camp, de manière autonome. Pour ce faire, des temps de préparations seront inclus dans le programme. Chaque groupe devra construire et définir son projet d'autonomie. Les projets des groupes doivent être réalisables, soumis à approbation de l'équipe d'animation. Ils peuvent être de nature : solidaire / environnemental / dépassement de soi / culturelle / sportif / de rencontre...

Les équipes auront préalablement établis leur parcours avec l'équipe d'animation afin que cette dernière puisse savoir à tout moment où les jeunes se trouvent. Les jeunes auront la visite de l'équipe d'animation sur le point de chute de la nuit et durant la journée si cela s'avérait nécessaire. Les jeunes, par équipe, dormiront sous tentes sur le lieu de campement choisis. Les repas sont pris en charge par les animateurs. Les équipes peuvent également demander un budget alimentation et se débrouiller en conséquence pour l'achat de la nourriture. Tout cela sera vu et établi en amont avec l'équipe d'animation.

Les conditions sécuritaires et sanitaires seront expliquées en amont aux jeunes et devront être respectées durant le séjour en autonomie.

Le temps d'autonomie se déroulera sur 2 jours et une nuit hors du camp.

Enfin, en fonction de la dynamique du groupe, de l'évolution de l'attitude des jeunes, de la prise de responsabilité, l'équipe d'animation, et en dernier lieu la directrice, donnera son accord ou non au séjour en autonomie.

Une feuille de route sera donné à chaque jeune sur la quel on retrouvera :

- Numéros à appeler en cas d'urgence
- Consignes de sécurités.
- Carte IGN avec parcours à suivre
- Démarche à suivre en cas de problèmes

Avant le départ, les jeunes seront informés oralement des règles de sécurités à respecter tout au long de l'autonomie (consignes rappelées sur la feuille de route) :

- L'équipe reste ensemble du début à la fin du temps d'autonomie.
- Chaque jeune aura toujours avec lui sa feuille de route.
- Chaque équipe devra avoir au minimum un téléphone portable chargé.
- Respect de l'itinéraire prévu au préalable, ne pas prendre de raccourcis (sauf en cas de force majeur : propriété privée, chemin qui n'existe plus...).

- Respect du code de la route et des règles de sécurités (Ex : marcher à gauche sur le bord de la route (si il n’y a pas d’accotement), en file indienne afin de voir venir les voitures. En ville et dans les villages : marche sur le trottoir).
- Avoir une trousse à pharmacie par équipe.
- Ne pas faire d’autostop, ni accepter de se faire conduire.
- Ne pas se baigner.
- Toujours avoir de l’eau potable dans les gourdes. Ne jamais boire l’eau à un ruisseau, une source, une mare...
- Ne pas allumer de feu.
- Respecter la nature et les biens d’autrui, être polis et courtois avec les gens rencontrés.
- Ramasser ses ordures pour les mettre dans les poubelles.
- Être à l’heure aux rendez-vous fixés et prévenir les responsables par téléphone.
- Porter son gilet jaune de signalisation sur les routes ouvertes à la circulation.

Madame, Monsieur,

Père, Mère, tuteur légal de l’enfant

Certifie(nt) avoir bien pris connaissance que mon enfant partira en autonomie (sans animateur), selon le projet éducatif et pédagogique du camp Cré’Action et la réglementation en vigueur, y compris le protocole sanitaire.

Signature des parents :

Signature du jeune :

Précédé de la mention « lu et approuvé »